

Accueillir les parents à l'école, c'est possible !

Pour certains, l'école serait devenue trop complexe, trop opaque, pour d'autres elle est trop méfiante, voire discriminante, envers certains parents. La relation entre les parents et les enseignants est souvent déformée par des préjugés, des stéréotypes, les représentations qui peuvent générer de l'incompréhension, de l'agressivité, du refus de se rencontrer...

Pourtant, à écouter les ministres successifs, renforcer la coopération entre les parents et l'école est un objectif de l'Éducation nationale.

Dans les textes règlementaires depuis la loi de 1989, les parents font partie de la communauté éducative et à ce titre, ils ont des droits d'information, d'expression et également de participation : « *Le droit de participation permet aux parents d'élèves de s'impliquer dans la vie de l'école ou de l'établissement* », mais dans les faits, cette participation se limite souvent à celle de leurs représentants aux Conseils d'école.

On trouve, dans la loi de refondation de l'école de 2013, la mise en place d'un espace-parents dans les établissements, une expérimentation du droit de décision donné aux familles sur l'orientation des enfants en troisième et la préconisation de la coéducation avec l'association des parents aux projets des établissements.

Les espaces-parents sont très rares, les rencontres se font au mieux dans la classe, au pire dans la cour de récréation ou sur le seuil de l'école, les temps très courts ne profitent pas au dialogue entre l'enseignant et les parents, ces rencontres sont le plus souvent des convocations liées aux « mauvais » résultats ou comportements de l'élève, de plus les horaires des rendez-vous sont peu adaptés au monde du travail.

Quant à l'orientation, l'information des parents par l'établissement est insuffisante et inadaptée, les familles des milieux populaires, qui n'en ont pas d'autre, n'auront pas les bonnes clés pour orienter leurs enfants. Seules celles des milieux plus favorisés sauront trouver et utiliser les bonnes informations.

Pourtant un magnifique consensus traverse le monde de l'éducation : l'implication des familles, la reconnaissance de leurs actions éducatives et les relations régulières école-parents sont nécessaires pour la réussite de l'enfant à l'école.

4 Malheureusement, on en reste au niveau de l'incantation, les pratiques ne suivent pas.

Et dans les classes Freinet ?

Les enseignants n'ont pas attendu les bonnes intentions des lois d'orientation, de programmation, de refondation... Les parents sont non seulement bienvenus, mais reconnus dans la classe, dans l'école, dans l'établissement comme des acteurs à part entière de l'éducation des enfants.

Ils sont accueillis dans l'école et invités dans les classes pour découvrir ce qu'ont appris leurs enfants, pour apporter leurs savoirs, leur expérience professionnelle, pour partager les moments festifs, afin qu'aux relations parfois tendues et conflictuelles aujourd'hui entre les deux parties, se substitue un véritable partenariat.

Chaque parent, chaque enfant, est alors reconnu comme une richesse pour l'école et pour la classe.

Ainsi, regards bienveillants, confiance réciproque, estime de soi... s'installent tout au long de l'année ou des années quand la continuité peut être assurée (classe de cycle, équipe d'école).

Oui, c'est possible !

Les réflexions et les témoignages de ce numéro le confirment et donnent envie de poursuivre.

Bonne lecture !

Le Nouvel Éducateur